



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE, C'EST QUOI?

La Convention territoriale globale (CTG) est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre **un projet social de territoire partagé** :

- **sur les champs d'interventions communs** : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat...
- **adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants** (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...)
- **pour une impulsion nouvelle du partenariat** en faveur du développement global du territoire.



La CTG est une démarche qui vise à :

- ✓ **définir avec un cadre politique de développement du territoire ;**
- ✓ **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.**

En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

A LESPINASSE, LA CTG :



- se concrétise par la signature d'une convention entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la ville.



- s'appuie sur un **diagnostic partagé** réalisé par l'association PRISM et présenté aux différentes parties prenantes (élus, techniciens, partenaires) en décembre 2024. Ce diagnostic a permis l'identification de priorités et la définition des moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.



La CTG de Lespinasse a été signée pour la période **2025-2029**

LES AXES DE LA CTG

La CTG de Lespinasse repose sur 3 axes :



AXE1 La structuration, l'organisation et la coordination des services

Cet axe vise à faire évoluer l'organisation des services vers un fonctionnement plus transversal, mieux coordonné et davantage inscrit dans les partenariats territoriaux. En ligne du mire, notamment, la structuration du CCAS, du pôle petite enfance et des actions en faveur des seniors pour améliorer la qualité du service rendu aux habitants et répondre aux enjeux de la CTG.



AXE2 L'éducation et la parentalité

Cet axe vise à construire une politique globale en faveur des familles, des enfants et des jeunes, en articulant développement de l'offre d'accueil, qualité éducative, soutien à la parentalité et accompagnement des parcours de vie. L'ambition est de garantir une continuité éducative cohérente de la petite enfance à la jeunesse, en s'appuyant sur une forte dynamique partenariale et interservices.



AXE3 La vie locale et sociale

Cet axe vise à renforcer la cohésion sociale en plaçant les habitants au cœur de la dynamique territoriale. Il s'agit à la fois de développer leur participation à la vie locale, de mieux les informer et les accompagner, et de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. La réflexion autour de la création d'un Espace de Vie Sociale pourrait constituer un levier structurant pour fédérer les acteurs du territoire et soutenir le développement du lien social.

LES ENJEUX ET LES ACTIONS IDENTIFIÉES



AXE 1 La structuration, l'organisation et la coordination des services

1 Améliorer la circulation de l'information et la coopération entre les élus, les services et les partenaires pour une meilleure cohérence de l'action publique et une plus grande lisibilité des orientations pour les agents et les partenaires.

- Formalisation des orientations politiques par la mise en place de temps de travail réguliers entre élus et techniciens.
- Développement de la communication interservices à travers une stratégie commune des outils et de communication adaptés.
- Renforcement du travail en réseau avec les communes du Nord-Toulousain autour des questions de petite enfance et de soutien à la parentalité.

2 Développer une meilleure coordination des interventions au bénéfice des habitants et d'une optimisation des ressources mobilisées.

- Participation active aux réseaux interprofessionnels.
- Développement de nouvelles coopérations lorsque celles-ci n'existent pas encore
- Renforcement des échanges avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

3 Prévoir une clarification des rôles et une organisation plus lisible des services.

- Création d'une mission de coordination et de pilotage du pôle petite enfance
- Clarification et priorisation des missions du CCAS, définition de son périmètre d'intervention, formalisation de son projet de service
- Organisation des services et des actions en direction des seniors.



AXE 2 L'éducation et la parentalité

1 Proposer une offre Petite Enfance plus lisible accessible et adaptée aux besoins des familles tout en accompagnant les professionnels du secteur

- Mise en place d'un guichet unique afin d'orienter et d'accompagner les familles dans leurs recherches de modes d'accueil.
- Développement de nouvelles place d'accueil sur le territoire.
- Valorisation des métiers de la petite enfance afin de renforcer leur attractivité.
- Développement des partenariats avec les associations intervenant dans le champ de la petite enfance et de la famille.

2 Garantir une offre éducative de qualité grâce à une montée en compétences des équipes et une meilleure cohérence des interventions éducatives.

- Mutualisation des actions de formation des professionnels.
- Développement des actions interservices dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT).
- Promotion d'une culture commune entre les acteurs éducatifs du territoire.

3 Structurer une offre d'accompagnement des familles tout au long du parcours de l'enfant.

- Amélioration et renforcement des actions de soutien à la parentalité.
- Construction d'un réseau d'acteurs autour des questions éducatives et familiales.
- Développement des actions coordonnées favorisant la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant.

4 Renforcer la fluidité des parcours enfance et jeunesse reposant sur une continuité éducative et sociale jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte

- Maintien et renforcement des passerelles entre les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- Développement d'une offre adaptée aux jeunes de plus de 14 ans.
- Mise en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé.
- Redynamisation des chantiers-jeunes et des actions citoyennes.



AXE 3 La vie locale et sociale

1 Donner aux habitants une place active dans la construction et l'animation de la vie locale

- Création d'espaces d'échanges permettant des rencontres régulières entre les habitants, les élus, les services et les associations.
- Soutien des initiatives citoyennes et des projets favorisant l'implication des habitants.
- Poursuite de la réflexion autour du lancement d'un Espace de Vie Sociale (EVS) en associant étroitement les acteurs associatifs du territoire.

2 Rendre l'information plus accessible et faciliter l'accès aux services pour tous les publics.

- Elaboration d'un guide de l'accompagnement social à destination des habitants.
- Développement d'une stratégie d'information et de communication adaptée aux différents publics.
- Visibilité des dispositifs existants et les ressources du territoire.

3 Faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants.

- Structuration d'un parcours d'accueil des nouveaux habitants tout au long de leur première année d'installation.
- Développement des temps de rencontre favorisant la création des liens avec les habitants déjà présents.
- Valorisation les ressources associatives, culturelles et citoyennes du territoire.



UNE AMBITION COMMUNE

Grâce à la CTG, Lespinasse affirme son engagement pour un territoire solidaire, accueillant et dynamique, où chaque habitant trouve sa place.